



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ
EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU SYNDICAL
SÉANCE DU 25 JUIN 2020

OBJET :
APPROBATION DU
RETRAIT DE L'EPTB DU
FORUM
METROPOLITAIN DU
GRAND PARIS.

L'an deux mille vingt, le vingt-cinq juin, les membres du Bureau Syndical du Syndicat mixte ouvert, dénommé « Établissement public territorial de bassin Seine Grands Lacs », convoqués par son Président, M. Frédéric MOLOSSI, le onze, se sont réunis à 14h00 au siège de l'Établissement sis 12 rue Villiot à PARIS 12^e.

Etaient présents :

Nombre des membres composant le Bureau Syndical	14
En exercice.....	14
Présents à la Séance	5
Représentés par mandat	5
Absents	4

Au titre du Conseil de Paris :

M. VAUGLIN

Au titre du Conseil départemental des Hauts-de-Seine :

M. LARGHERO

Au titre du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis :

M. MOLOSSI

Au titre du Conseil départemental du Val-de-Marne :

Mme DURAND

Au titre de Troyes Champagne Métropole :

M. VIART

Au titre de de la Communauté de Saint Dizier Der et Blaise :

Etaient absents excusés :

M. BELLIARD

M. GUERIN

Mme OLIVIER

Mme JEMNI

M. TREMEGE

Avaient donné pouvoir de voter en son nom :

M. BEDREDDINE à Mme DURAND

Mme BLAUUEL à M. VAUGLIN

M. BONNET-OULALDJ à M. MOLOSSI

M. COURTES à M. LARGHERO

La majorité des membres étant présente,

M.VAUGLIN a été désigné pour assurer les fonctions de Secrétaire de séance, qu'il a accepté.

M. Valéry MOLET, Directeur général des services, lui a été adjoint à titre d'auxiliaire.

N° 2020-10-BS



BUREAU SYNDICAL
Séance du 25 juin 2020

DÉLIBÉRATION
N° 2020-10-BS

RETRAIT DE L'EPTB DU FORUM MÉTROPOLITAIN DU GRAND PARIS

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Par délibération du 9 juin 2017, l'EPTB Seine Grands Lacs a adhéré au Forum métropolitain du Grand Paris. Créé en 2009 sous le nom de « Paris Métropole », devenu « Forum métropolitain » par arrêté préfectoral du 13 février 2017, ce syndicat mixte a pour objectif de réunir des collectivités territoriales de la zone urbaine capitale pour mener des études et bâtir un positionnement consensuel sur les grands enjeux d'intérêt métropolitain.

L'EPTB y a adhéré en 2017, moyennant une cotisation annuelle de 3.000 €. Aujourd'hui, les axes de travail du Forum métropolitain s'avèrent assez éloignés des potentielles expertises que l'EPTB pourrait leur apporter. Il est donc proposé que Seine Grands Lacs se retire du Forum métropolitain.

Les statuts du Forum Métropolitain précisent que le retrait d'un membre peut s'opérer à tout moment. Il convient d'en informer le Président par courrier en joignant une copie de la délibération afférente à ce retrait. Le retrait prend effet 15 jours à réception du courrier.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

DÉLIBÉRATION

Le Bureau syndical,

VU l'exposé des motifs présenté ci-dessus ;

VU la délibération n° 2017/13 du 9 juin 2017, autorisant l'adhésion de l'EPTB Seine Grands Lacs au Forum Métropolitain du Grand Paris ;

VU l'article 16 des statuts du Forum métropolitain du Grand Paris, relatif au retrait d'un membre

CONSIDÉRANT que les axes actuels de travail du Forum métropolitain s'avèrent éloignés des potentielles expertises que l'EPTB pourrait leur apporter ;

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

Article unique : **APPROUVE** le retrait de l'EPTB Seine Grands Lacs du Forum métropolitain du Grand Paris.

Le Président,



Frédéric MOLOSSI

Vice-président du Conseil départemental
de la Seine-Saint-Denis